



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITÉ DE KINDIA
DIPLÔME DE MASTER

Vu l'arrêté N° 2016/6303/MESRS/CAB, du 21 octobre 2016, portant érection du Centre Universitaire de Kindia en Université de Kindia ;
Vu l'Arrêté N° 2016/2968/MESRS/SG/DNESUP/Public, du 18 juillet 2016, portant Création du « Master en Sciences du Développement » ;
Vu l'Arrêté N° 2007/3474/MENRS/CAB, du 11 octobre 2007, portant réglementation des Etudes Avancées (deuxième et troisième cycles) ;
Vu les pièces justificatives produites par **Moussa Linko CAMARA**, de nationalité Guinéenne, matricule **MSDMLC01623**, né (e) le **17 mai 1985** à **Kérouané**, fils de **Mafila Mamadi** et de **Kadia Fanta CAMARA**, en vue de son inscription au Master en Sciences du Développement ;

Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressé a satisfait aux exigences prévues par les textes réglementaires,

le **DIPLÔME DE MASTER EN SCIENCES DU DEVELOPEMENT** est décerné à **Moussa Linko CAMARA** avec la mention : **Très bien**.

Fait à Kindia le **20 février 2020**, enregistré sous le N°D **0010**/UK/SEA/2020, Session : **2016-2018**.

Le Chef de Service des Etudes Avancées



Dr Thierno Mamadou Pathé DIALLO

Le Recteur



Dr Daniel LAMAH